

Comment OM est-elle financée ?

OM s'appuie entièrement sur la confiance et la générosité de ses donateurs (églises, fondations chrétiennes et partenaires individuels), qui assurent le financement des missionnaires, des projets et des frais d'administration.

Missionnaires qui rejoignent OM

Chaque missionnaire doit constituer une équipe d'amis chrétiens et d'églises qui les encourage, prie pour eux et les soutient financièrement. Le soutien financier doit couvrir les frais de logement, nourriture, indemnités personnelles, déplacements locaux, formation etc. ainsi que les cotisations pour la retraite.

Contactez-nous



Téléphone

+33 01 60 18 18 18



Internet

www.om.org
finance.fr@om.org



Adresse

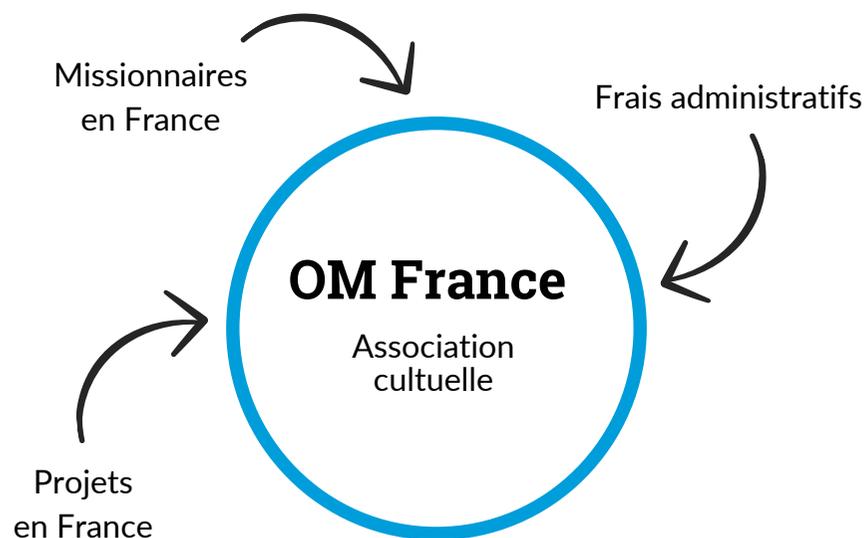
15 avenue des Marguerites
77340 Pontault-Combault
France



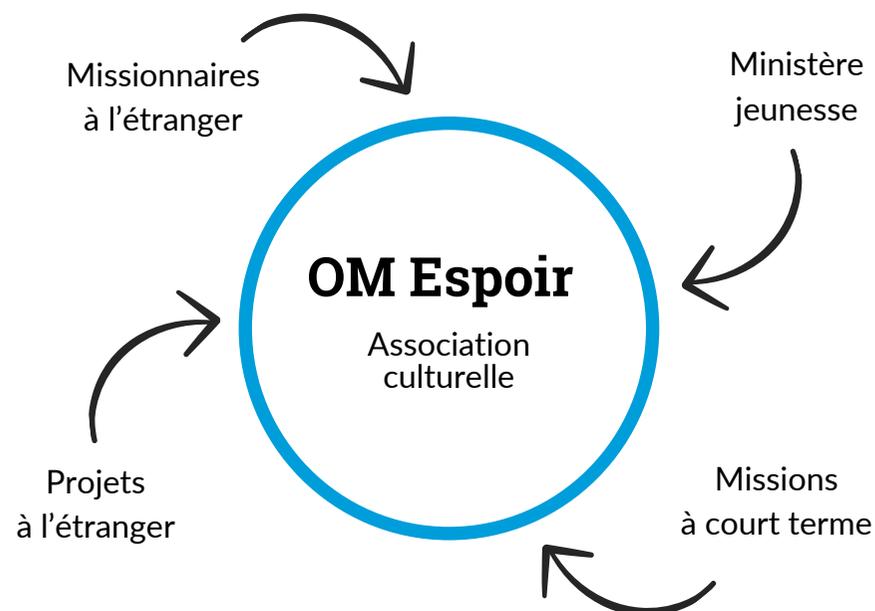
DONNER POUR LA MISSION



Don pour :



Don pour :



Reçu fiscal en fin d'année

Pour donner à OM France :

- Chèque à l'ordre d'OM France (indiquer le nom du missionnaire ou projet destinataire du don au dos du chèque)
- Don en ligne : <https://www.om.org/fr/donner-à-om-france>
- Virement : FR33 2004 1010 1230 3303 4503 389 (BIC PSSTFRPPSCE)

Pas de reçu fiscal en fin d'année

Pour donner à OM Espoir :

- Chèque à l'ordre d'OM Espoir (indiquer le nom du missionnaire ou projet destinataire du don au dos du chèque)
- Don en ligne : <https://www.om.org/fr/donner-à-om-espoir>
- Virement : FR63 2004 1010 1263 1209 1J03 362 (BIC PSSTFRPPSCE)



Nos 2 associations sont déclarées à la préfecture et dotées d'un Conseil d'Administration pour veiller sur nos activités.

Au 31/12/2022, les comptes annuels d'OM France ont été établis par un expert-comptable et certifiés par le Commissaire aux comptes SAS DAAT Audit.

